



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
EMBARGO jusqu'au jeudi 18 avril 2019

Les opérateurs Bouygues Telecom, Orange et SFR, membres de l'AFMM, et High Connexion se mobilisent avec la Fondation du Patrimoine pour permettre, dès aujourd'hui, aux Français d'effectuer des dons de 5€ par SMS pour la réhabilitation de la Cathédrale Notre-Dame de Paris.

Paris, le 18 avril 2019 – Les opérateurs Bouygues Telecom, Orange et SFR, membres de l'AFMM (Association Française pour le développement de services et usages Multimédia Multi-opérateurs), se mobilisent avec la Fondation du Patrimoine afin de permettre dès aujourd'hui, aux Français désireux de contribuer au financement de la reconstruction de la Cathédrale Notre-Dame de Paris, de faire un don de 5€ en envoyant DON par SMS au numéro 92 500.

L'AFMM se félicite de l'engagement des opérateurs membres et de la société High Connexion, prestataire de paiement et de marketing mobile, afin d'accompagner la Fondation du Patrimoine dans sa campagne de collecte de dons pour la reconstruction de la Cathédrale Notre-Dame de Paris, victime d'un terrible incendie le soir du lundi 15 avril 2019.

« L'AFMM, les opérateurs mobile et High Connexion œuvrent depuis le lendemain matin de l'incendie afin que le numéro court 92 500, attribué à la Fondation du Patrimoine, soit en à peine 48h techniquement ouvert et puisse collecter des dons par SMS, alors que cette procédure réclame en général un délai de minimum un mois. » - précise Christian Bombrun, Président de l'AFMM.

Autorisée en 2016, à la suite de l'adoption de la Loi pour une République Numérique, la collecte par SMS de micro-dons présente l'avantage de permettre aux Français d'effectuer des dons, sans avoir à fournir des informations personnelles ou bancaires.

Pour donner 5€ à la Fondation du Patrimoine pour la réhabilitation de la Cathédrale Notre-Dame de Paris : envoyer DON par SMS au numéro 92 500. Ce don sera reporté sur la facture mobile ou déduit du compte prépayé mobile du donateur.

Le montant des dons recueillis sera reversé directement par l'opérateur mobile du donateur à la Fondation du Patrimoine. L'envoi du SMS est gratuit, seul le montant du don sera facturé au donateur.

A propos de l'AFMM

Créée en 2005, l'AFMM – Association Française pour le développement de services et usages Multimédia Multi-opérateurs – regroupe et coordonne les travaux entre les opérateurs de communications électroniques et les groupements représentatifs des éditeurs de services et des prestataires techniques visant à développer et promouvoir des services et usages multi-opérateurs B2B2C, ainsi qu'à proposer aux consommateurs des outils de signalement contre des pratiques déloyales pouvant exister dans ce domaine.